



N°40
oc obre 2014

le SOLERSOIS

Bulletin Municipal de Solers, Seine et Marne



Portraits de
Solersois



Marché de Solers



Expo INSIDE OUT

Vie Municipale

Jeunesse et Enfance

Vie Associative



Une rentrée
bien rythmée

www.solers.fr

le SOLERSOIS



N°40
oc obre 2014

Mairie de Solers

Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tél. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.78.28
mairie.solers@wanadoo.fr



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers

EDITO

Chères Solersaises, chers Solersois

Six mois se sont écoulés depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal et l'action communale a bien débuté au lendemain des élections du mois de mars 2014. Malgré le recours déposé par la tête de liste adverse (recours rejeté par le tribunal administratif sur tous les points exposés), nous avons travaillé avec force pour nous approprier les dossiers en cours, poursuivre la gestion, mettre en œuvre les projets et les développer.

Solers a souvent connu des résultats électoraux serrés mais aujourd'hui le mode de scrutin a permis la représentation au sein du conseil municipal de 3 membres se déclarant «d'opposition».

Participant-ils à l'action municipale ? Représentent-ils

les électeurs au sein du Conseil Municipal, des commissions, des syndicats ? Les syndicats intercommunaux nous donnent l'occasion de défendre auprès des autres collectivités les intérêts des Solersois mais eux n'ont pas voulu y participer, s'y investir, ni s'engager (voir le compte rendu du conseil municipal en date du 24 avril 2014). Depuis l'élection, ces trois personnes mènent une campagne de dénigrement, de désinformation et de mauvaise foi. Ils pensent mener notre commune dans un combat politique national. Erreur, nous sommes fort heureusement seulement à Solers et non pas à l'Assemblée Nationale.

Tous les élus, Conseillers, Adjoint, Maire devons nous rapprocher pour répondre aux problèmes des Solersois. Nous pouvons avoir des avis différents, les critiques peuvent être nombreuses si elles sont suivies de propositions concrètes répondant aux besoins du plus grand nombre d'habitants. Venons en maintenant aux réalisations.

Depuis maintenant de nombreux mois (voire d'années) nous traversons une crise économique, nous pouvons être amenés à vivre des moments difficiles. Sachez que le CCAS se tient à votre écoute pour apporter une réponse avec une discrétion absolue. Demande urgente, aide à la réalisation de dossiers, ne restez pas isolés.

Les manifestations au cours des semaines passées ont vu leur succès amplifier (repas des Anciens, Fêtes du Village, concours de pêche, forum des associations etc...). Merci à vous, merci à vous tous. Le marché de Solers présent sur la place des Fêtes le vendredi soir contribue au mieux-vivre, tout comme la venue du Club de Football «Alliance de la Brie» sur notre stade permet aux jeunes de l'école primaire de participer à un sport le mercredi après-midi entre autres. Bienvenue à ces manifestations.

Autre projet qui nous tient à cœur : l'accueil des jeunes de 13 à 17ans que nous souhaitons réaliser dans les prochaines semaines mais nous aurons l'occasion de vous informer à ce sujet.

Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Mme Pascale Marchand, à l'école Louis Aragon, nous avons réalisé différents travaux d'entretien mais la nouveauté concerne les nouveaux rythmes scolaires. En effet, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les cours finissent à 16h15, le mercredi, l'école a lieu de 9h à 12h.

En fin de journée les enfants (pour les familles qui le souhaitent) peuvent rester à l'école pour réaliser des activités ludiques. Le mercredi, la cantine fonctionne, libre aux familles de retrouver leur enfant avant ou après le repas. Pour les parents qui travaillent, un bus assure le transport des enfants dès 14h vers le centre intercommunal de Coubert.

Cette organisation a le mérite de ne pas modifier la vie familiale. Il n'y a pas de changement dans le déroulement d'une journée. Sur le long terme l'enfant a son temps de classe réduit chaque jour, ce qui correspond à l'esprit de la loi. La famille peut retrouver son enfant dès 16h15, si elle le souhaite, ou bien le faire participer aux activités. Les encadrants sont présents jusqu'à 19h. Mais nous savons tous qu'après une journée d'écolier bien remplie, il est bon de retrouver son cocon familial.

A travers ce Solersois vous retrouverez la vie communale déclinée grâce aux articles, photos, et commentaires réalisés par la commission communication.

Beaucoup d'entre vous ont participé à la rédaction d'articles, merci encore.

Notre Solersois reste le support idéal du témoignage municipal. Les «Flash-Infos» relatent et informent sur des moments précis. Enfin le site officiel de notre commune Solers est : www.solers.fr. Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin durant laquelle ils peuvent répondre à vos questions.

A votre disposition, n'hésitez pas à me rencontrer, à m'interroger. Je veux être votre interlocuteur privilégié.

Votre maire
Gilles Groslevin

Sommaire

Edito P.2

Vie Municipale P.3

• Présentation des finances de la commune
• Travaux • Commission Solidarité •
Commission Sports • Inondations :
Comment réagir face aux risques ? •
Compte rendu des derniers Conseils
Municipaux • Club Histoire •

Jeunesse et Enfance P.7

• Une rentrée bien ensoleillée • Ecole • Fête
de l'école •

Vie du village P.10

Jeunesse et Enfance P.12

• Jeunes Solersois à l'honneur • Exposition
Inside Out •

Vie Associative P.13

• Judo, Stretching postural, Gymnastique •
Association de parents d'élèves • Théâtre •

Vie Municipale P.16

• Syndicats et Délégués • Le mot de
l'opposition • L'équipe Municipale
Solersoise • Ça s'est passé hier à Solers • Un
marché à Solers • Etat Civil 2014 •

Le jeu P.20

• Connaissez-vous votre village •

Directeur de la publication : Gilles
Groslevin. Remerciements à tous ceux
qui ont participé à ce numéro (rédaction
et photos) : tous les membres de la
commission communication, les adjoints,
ainsi que les solersaises et solersois
concernés.

Impression : ARPACOM (arpacom@sfr.fr)

PAO : Frédéric Le Normand

Tirage : 600 exemplaires

Sous réserve d'erreurs typographiques

Présentation des finances de la commune

Les finances de la commune sont comptabilisées sur deux budgets : le budget communal et le budget assainissement. Chaque budget est composé de deux sections, l'investissement et le fonctionnement. Chaque section a ses dépenses et ses recettes. En investissement, on trouve les biens durables de la commune, ce qui constitue son patrimoine. Dans cette section, les principales recettes sont l'excédent dégagé par les sections fonctionnement et investissement, les subventions et les emprunts. En dépenses il y a les opérations d'investissement (travaux, acquisitions, constructions) et le remboursement du capital des emprunts.

En fonctionnement, on trouve les dépenses et recettes courantes de la commune. Dans cette section, les deux principales recettes sont les impôts, votés par le conseil municipal, et les dotations de l'état. Les dépenses sont réparties en trois grands pôles : les dépenses de personnel, les charges courantes et les charges intercommunales. On retrouve également en dépense les intérêts des emprunts.

Au 31 janvier, le bilan est dressé afin de connaître le solde de chaque section (excédent ou déficit). Pour l'investissement, le résultat est reporté sur l'exercice suivant, qu'il soit positif ou négatif. Pour le fonctionnement, le solde positif (excédent) est reporté sur la section investissement pour l'exercice suivant ou bien peut être conservé en fonctionnement. Le solde négatif (déficit) reste en fonctionnement et devient une dépense pour l'exercice suivant.

Compte administratif 2013 :

Commune :

- Fonctionnement :
 - Recettes = 1.148.418,84
 - Dépenses = 847.897,52
 - Excédent = 300.521,32 Affecté au budget investissement 2014
- Investissement :
 - Recettes = 335.436,68
 - Dépenses = 201.085,73
 - Excédent = 134.350,95
 - Excédent cumulé = 360.970,81 Affecté au budget investissement 2014 (l'excédent cumulé comprend le résultat de 2013 soit +134.350,95 et l'excédent à fin 2012 soit +226.619,86)

Assainissement :

- Fonctionnement :
 - Recettes = 132.821,81
 - Dépenses = 72.004,76
 - Excédent = 60.817,05 Affecté au budget investissement 2014
- Investissement :
 - Recettes = 445.627,37
 - Dépenses = 514.091,05
 - Déficit = -68.463,68
 - Excédent cumulé = 336.772,16 Affecté au budget investissement 2014 (l'excédent cumulé comprend le résultat de 2013 soit -68.463,68 et l'excédent à fin 2012 soit +405.235,84)

Budget primitif 2014 :

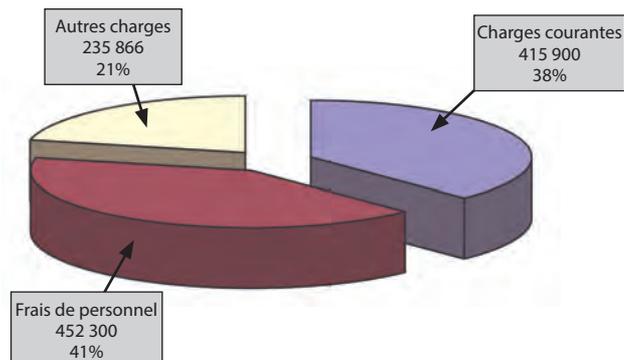
Commune :

- Fonctionnement :
 - Recettes = 1.104.066,00
 - Dépenses = 1.104.066,00
- Investissement :
 - Recettes = 1.042.259,48
 - Dépenses = 1.042.259,48

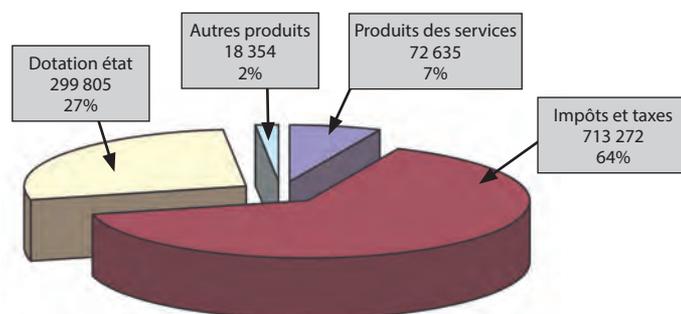
Assainissement :

- Fonctionnement :
 - Recettes = 136.062,00
 - Dépenses = 136.062,00
- Investissement :
 - Recettes = 482.137,03
 - Dépenses = 482.137,03

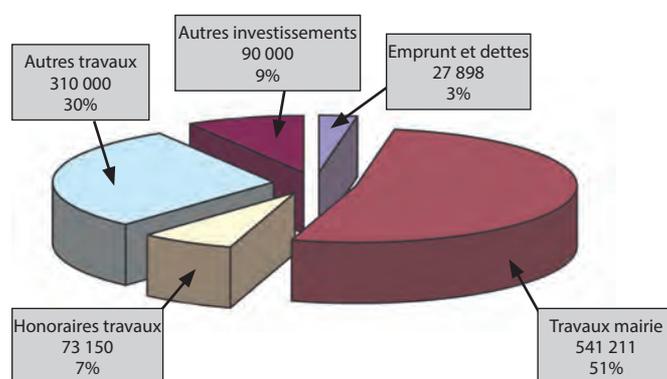
BUDGET 2014 - COMMUNE FONCTIONNEMENT - DEPENSES



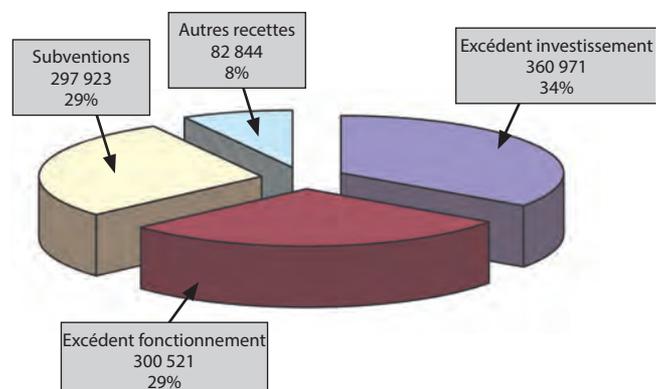
BUDGET 2014 - COMMUNE FONCTIONNEMENT - RECETTES



BUDGET 2014 - COMMUNE INVESTISSEMENT - DEPENSES



BUDGET 2014 - COMMUNE INVESTISSEMENT - RECETTES



Travaux

Le village bouge !

Ce mois d'octobre voit démarrer de nombreux travaux à commencer par la rénovation de **la Grande Rue**. Après s'être préoccupée des canalisations d'eaux usées, du remplacement de certains exutoires tandis que d'autres étaient ajoutés sur la voie, La Nantaise des Eaux a remplacé les bouches à clés défectueuses, rehaussé les plaques d'égout avant de céder la place à l'entreprise Colas.

Celle-ci est chargée du remplacement des bordures et caniv sur de longs linéaires avant de procéder au rabotage de la rue de la mise en œuvre de l'enrobé. Ces travaux, qui entraînent désagréments pour nous tous, nous tiennent pourtant à cœur. En effet, on attendait cela depuis fort longtemps et ce n'est qu'au début ! Une deuxième vague de travaux s'attachera à la réparation des trottoirs dans les prochains mois.

Nous avons chargé l'entreprise Colas de rénover certaines portions de voirie (rue Du Grand Péré, rue de Maria Viala, rue de Monts, rue des Etards etc...). **Nous avons le souci de l'entretien des voiries, c'est une priorité pour l'ensemble des Solersois et nous respecterons nos engagements.**

Le marché dit «à bons de commande» passé après l'appel d'offre nous permet de planifier différentes actions pour 3 années minimum et assurer une continuité à ces actions.

L'éclairage sera de nouveau en service à l'entrée du Clos Fatinant avec l'installation de lampadaires qui ont tant manqué à l'ensemble des riverains de ce secteur. **La sécurité est indispensable !**

L'entreprise Eiffage qui s'assure de l'éclairage sur notre commune Solers a, par ailleurs, procédé à l'installation de nouveaux points lumineux sur la façade de la salle des Fêtes.

Dès la fin de l'automne, nous retrouverons ainsi une nouvelle voirie avec la fin de ces travaux.

Raccordement du secteur des Plantes au réseau collectif d'assainissement.

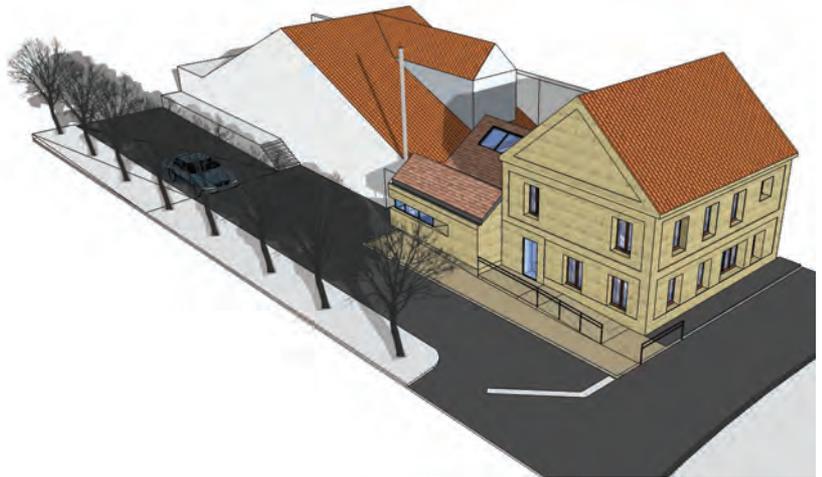
Dès notre prise de fonction, nous nous sommes saisis de ce dossier tant nécessaire. Réunions de travail, réunion publique, lancement des études de sol ; ce chantier long et complexe, dont la mise en œuvre est réalisée par la société Hydratec, se poursuivra tout au long de l'hiver pour voir (en 2015) les travaux débiter sur les rues du Haut des Plantes, du Milieu des Plantes et du Bas des plantes. Des travaux de voirie seront réalisés afin de pérenniser ces actions.

Espaces verts, massifs, parterres fleuris, tontes.

Que de changements, tenons le cap ensemble !

Nous mettons un point d'honneur à entretenir les espaces verts. Nous veillons à garder un rythme au niveau des tailles, des coupes, des tontes. Nous accompagnons dans leur travail respectif les cantonniers par des actions communes, des investissements d'outillage et **surtout une collaboration faite sur le respect mutuel.**

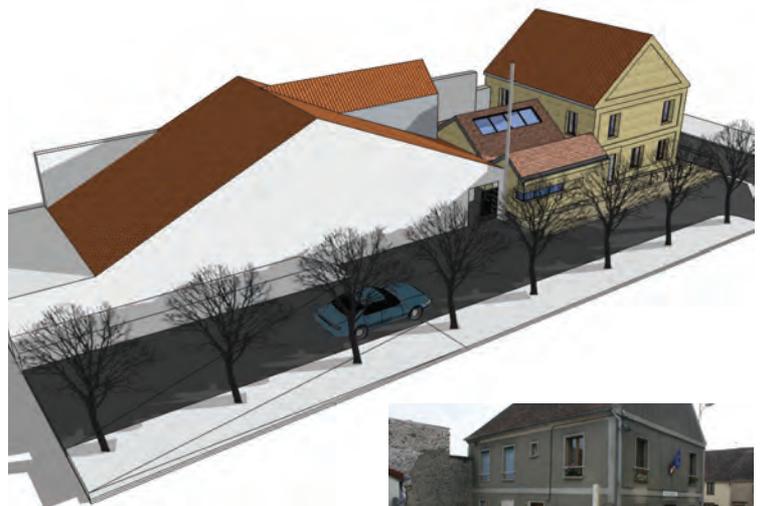
Durant ces prochaines années nous mettrons tout en œuvre afin d'offrir un cadre de vie respectueux des Solersois, de la nature, en améliorant l'accès aux chemins traversant notre village mais aussi en offrant des espaces fleuris.



Le fleurissement, aussi bien devant chez eux que dans le reste de la commune.

LA MAIRIE

L'extension de la mairie (salle du conseil et bureau du maire) est en cours, pour un achèvement prévu en avril 2015.



LA GRANDE RUE

Le Conseil Général va entreprendre la réfection de la Grande Rue (RD 10) dans toute l'agglomération. Ces travaux obligeront à opérer une déviation et à vider la rue de tout véhicule et obstacle aux engins de travaux.



AMELIORATION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX DE SURFACE

Pour protéger la voirie des ravinelements liés aux pluies, il est prévu d'installer une bordure avec caniveaux rue du Grand Perré.

INSPECTION ET REFECTION DES RESEAUX SOUS CHAUSSEE

Il a été procédé à une inspection vidéo des égouts de la Grande Rue, d'où la réalisation en août de travaux, ragréage des tampons, création de grilles et bouches d'évacuation des eaux de surface.

BORDURES ET TROTTOIRS

Avec la réfection de la chaussée de la Grande Rue, nous avons commandé la création, la réparation et le changement des bordures et caniveaux (oct. 2014).

Commission Solidarité

Cette commission, animée par Catherine Renard, mise en place depuis le 2 juin 2014 a pour but de venir en aide aux personnes âgées ou fragilisées.

Les premières actions menées ont été :

L'élaboration d'un planning de « visites de courtoisie » par l'envoi de lettre d'invitation aux personnes âgées de 75 ans et plus. Les inscriptions, ainsi que l'organisation des visites, sont en cours. Ces visites seront effectuées par Catherine Renard, accompagnée d'un habitant.

Renforcement du Plan canicule avec notamment la distribution à domicile de packs d'eau par Catherine Renard et Daniel Dollé le 18 juillet dernier. Cette opération, organisée par Sylvie Devot, sera renouvelée en cas de fortes chaleurs et dès que cela sera nécessaire.

Participer au choix et à la sélection des futurs projets de notre association (lecture de textes, pièces, ...)

Installation à la Mairie d'un atelier numérique en Mairie, doté de 9 ordinateurs. Depuis le 18 septembre, dans le cadre de cet atelier, une initiation à l'informatique est dispensée aux seniors qui le souhaitent de 10h00 à 11h30 (Les inscriptions se font en mairie). Un grand merci à Mr Elie Abiakle pour le matériel donné gracieusement à la commune.

Cette Commission Solidarité est désormais ouverte aux habitants ! Venez vous inscrire pour participer aux projets... vos idées nous intéressent !!



PARKING DE L'ÉCOLE

Autre chantier : le parking de l'école sera goudronné afin de permettre un accès optimisé et l'écoulement des eaux pluviales modifié. Rabotée, la matière caillouteuse actuelle servira pour certains chemins de la commune où elle sera de nouveau utilisée.

REHABILITATION DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Pendant l'été, des travaux d'entretien de l'école Louis Aragon ont été réalisés, entre autre la remise en état de la salle informatique, qui sert aussi pour les NAP.

ATELIER NUMERIQUE

Initiation à l'Informatique pour les Seniors



Tous les jeudis matin de 10 H à 11H 30 en Mairie depuis mi-septembre 2014
Inscriptions en mairie



Commission Sports

Le Conseil Municipal met en place une nouvelle commission dédiée au sport, afin d'en promouvoir la pratique mais également de réfléchir aux installations sportives actuelles et futures. Cette nouvelle commission est ouverte à tous les Solersois. Nous vous invitons à déposer votre candidature en Mairie à l'attention de Mr Messageot.

Inondations : Comment réagir face au risque ?

Le SyAGE vous informe.

Le SyAGE est un syndicat mixte fermé qui porte trois compétences : la mise en œuvre du SAGE, l'assainissement et la gestion des eaux. Dans cette dernière compétence, la prévention des inondations est une thématique importante. Dans un souci d'information, le SyAGE a édité un nouveau support de communication à destination du public. Le guide intitulé «Inondations : comment réagir face au risque» présente de façon synthétique les solutions à mettre en œuvre chez soi afin de se prémunir face à ces phénomènes.

Pour sensibiliser le public sur ces problématiques, cette brochure vise essentiellement à renforcer la conscience du risque auprès des riverains susceptibles d'être impactés par une crue de l'Yerres ou du Réveillon. Vous pouvez vous procurer ce document sur simple demande en nous contactant ou en visitant notre site internet en consultant le site du SyAGE, la rubrique Kiosque : www.syage.org

Pour tout complément d'information, veuillez nous contacter.

Par ailleurs, le SyAGE vient de créer une page Facebook pour présenter ses activités et échanger avec l'ensemble de ses partenaires. N'hésitez pas à « liker » notre page : <https://www.facebook.com/pages/SYAGE/659529204139490>

Compte rendu des derniers Conseils Municipaux

Vendredi 28 mars 2014 :

- Election du maire et des adjoints

Jeudi 24 avril 2014 :

- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Délégations aux adjoints et conseillers municipaux
- Fixation du montant des indemnités de fonctions
- Election des délégués du conseil municipal aux différents syndicats et différentes commissions de la Communauté de Communes Les Gués de l'Yerres
- Election des membres du conseil municipal au sein des commissions municipales
- Présentation des comptes de l'année 2013 et affectation des excédents
- Vote des 4 taxes pour 2014, identique à 2013
- Budget primitif 2014
- Subventions aux associations pour l'année 2014
- Contrats de prestations de services
 - Société SACPA : capture des animaux errants, dangereux ou blessés
 - Société Eiffage Energie : entretien du réseau d'éclairage public
 - Société URBANENCE : missions en matière d'urbanisme, de paysage et d'environnement
- Projet d'installation d'une borne publique de rechargement pour véhicules électriques

Jeudi 26 juin 2014 :

- Augmentation de 1.75% du tarif de la cantine soit la répercussion du prestataire
- Accord de principe pour l'élaboration d'un projet de construction d'une passerelle enjambant l'Yerres entre Solers et Yebles
- Reconduction de la taxe sur les déchets au CET de la Butte Bellot et de la quote-part de 10% du produit de la taxe pour Solers
- Extension des compétences de la Communauté de Communes Les Gués de l'Yerres à l'aménagement numérique
- Election de la commission d'appel d'offres
- Décisions modificatives au budget primitif 2014

Jeudi 31 juillet 2014 :

- Conseil extraordinaire pour attribution du marché de travaux d'entretien des voiries communales

Retrouver tous les comptes-rendus en intégralité sur <http://solers.fr/cr.html>

Club Histoire

**Le Club Histoire de Solers change de nom :
Le Club Histoire et Généalogie de Solers**

Nos dernières actions :

Le président de l'Amitié franco-allemande ainsi que le responsable du groupe allemand du Comité de jumelage de Combs-la-Ville ont profité de la visite des allemands de Duderstad (Basse-Saxe) pour remettre chacun une gerbe en mémoire du 70ème anniversaire du débarquement, le samedi 7 juin.



A cette occasion, nous leur avons remis un livret que nous avons écrit sur l'histoire du cimetière.

Etaient également présents Guy Geoffroy, député-maire de Combs-la-Ville, Gilles Groslevin, maire de Solers.

Numérisation et mise en ligne de chaque tombe du cimetière allemand sur le site de geneanet.org. Nous compléterons par la suite les noms de chaque soldat.

Réunions de généalogie une fois par mois le samedi matin de 9h à 12h.

En raison des travaux à la mairie, renseignez-vous par email ou par téléphone pour connaître le lieu.

Nos prochains projets :

Edition de 4 nouvelles cartes postales prévue avant la fin de l'année.

Journées du patrimoine 2015 : Exposition sur les bâtiments communaux de la place de mairie à leur création

Si vous renouvelez votre matériel bureautique ou informatique, pensez que l'association a besoin d'un ordinateur portable, d'un écran plat, d'une imprimante, d'une relieuse...

www.solers-histoire-genealogie.fr
club-hist-solers@orange.fr
06.31.59.86.60

Jeunesse et Enfance



Ecole

Nouvelle direction, nouveaux rythmes et rafraîchissements de l'école !!

Nouvelle direction :

Madame Pascale Marchand a pris la direction de l'école Louis Aragon. Elle a également en charge la classe des G.S./C.P. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une excellente année.

Durant tout le mois de juillet et d'août, aidée du personnel communal, madame Marchand a réaménagé les locaux.

Son dynamisme et son entrain mettent un vent de changement dans l'organisation de l'école.



Nouveaux rythmes et nouvelles activités périscolaires :

Depuis cette rentrée 2014, et afin de répondre aux exigences du gouvernement, les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place. C'est donc parti pour 4,5 jours. Les élèves ont également classe le mercredi matin ! Les cours finiront à 16h15 hormis le mercredi à 12h00.

Ces nouveaux rythmes sont suivis des nouvelles activités périscolaires réparties sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 16h15 à 17h00.

Nous remercions les associations APES. et APPUSS. qui ont participé avec passion aux choix des créneaux horaires de cette nouvelle application, argumentant chacune sa préférence.

Nous vous rappelons que les N.A.P. sont gratuites et ne sont pas obligatoires.

Aussi, le coût impliqué par ces N.A.P. demande, malgré tout, une présence régulière de votre ou vos enfants.

Les activités qui y sont proposées sont nombreuses et variées : chant, danse, lecture, initiation au théâtre, sport, percussions, jeux de société...

Mme Christelle ARZE	PS/MS	27 enfants
Mme Ingrid CHABAN	MS/GS	25 enfants
Mme Pascale MARCHAND		
Mme Karine BOUVREE	GS/CP	24 enfants
Mme Nathalie SELIG		
Mme Vanessa LEPELTIER	CE1/CE2	23 enfants
Mme Hélène THIEFFRY	CE2/CM1	23 enfants
Mme Stéphanie POIRAUD	CM1/CM2	24 enfants
Effectif total 146 enfants.		

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Périscolaire : 07 h 30 – 08 h 50					
Activités Pédagogiques Complémentaires (Soutien) 08 h 20 – 08 h 50					
Accueil école : 08 h 50 – 09 h 00					
Matin : Temps de classe 09 h 00 – 12 h 00					
Pause méridienne : 12 h 00 – 13 h 50			12 h 00 – 13 h 30		
Accueil école : 13 h 50 – 14 h 00					
Après-midi : Temps de classe 14 h 00 – 16 h 15					
Fin des cours (sortie)					
Nouvelles Activités Périscolaires : 16 h 15 – 17 h 00 OU Etude 16 h 15 – 17 h 45 (Récré pour l'étude de 16 h 15 à 16 h 45)			Centre de Loisirs Intercommunal de Coubert pour les élèves inscrits *		
Accueil Périscolaire 17 h 00 – 19 h 00					

* Pour les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) au Centre de Loisirs Intercommunal de Coubert, prenez contact directement avec celui-ci au 01.64.16.06.33 ou par mail au ccgy@ufcv.fr

Travaux de rénovation :

Avant la rentrée, avec l'implication des cantonniers, de nombreux travaux et des rafraîchissements ont été réalisés à l'école. De plus, la salle extérieure a été repeinte et réaménagée en bibliothèque avec un coin jeux pour accueillir les N.A.P. La salle de motricité a retrouvé sa fonction initiale.

Nos prochains objectifs :

- revoir les aménagements paysagers de l'école,
- investir dans du mobilier réglable (tables et chaises) pour ré-équiper une classe !
- agrandissement de la cantine.



Un point sur le Centre de Loisirs des Gués de l'Yerres



Depuis le début de la rentrée, environ vingt élèves fréquentent le Centre de Coubert les mercredis après-midi. Un car, accompagné d'animateurs, vient les chercher à 13h50 uniquement pour ceux inscrits à la cantine.

Les réservations se font auprès du Centre par téléphone au 01.64.16.06.33 ou par mail à ccgy@ufcv.fr Les parents se chargeront de récupérer leur(s) enfant(s) directement au Centre de Loisirs, au plus tard à 19h00.

Petit rappel

Pensez à marquer les vêtements de vos enfants ! Un oubli est vite arrivé et le linge finit par s'entasser à l'école...
N'hésitez pas à demander à notre personnel communal qui prend toujours soin de les rassembler.

Fête de l'école

Retour sur la fête de l'école 2014.

Le mardi 1er juillet 2014, les enseignants et le personnel de l'école Louis Aragon, les enfants et leurs parents, ainsi que les élus se sont donnés rendez-vous pour la traditionnelle fête de fin d'année.

En présence de M. le Maire, Gilles Groslevin, de Mme Bréhier, Adjointe à la vie scolaire et de Mme Moerman, conseillère municipale, membre de la commission école, la mairie a offert un livre aux élèves de CM2, en partance pour le collège. Que tous nos meilleurs voeux de réussite les accompagnent pour la suite de leurs études dans le second degré !

Particulièrement gâtés cette année par les associations de parents d'élèves, les futurs collégiens ont également reçu en cadeau de départ un stylo-plume offert par l'APES et une calculatrice «collège» offerte par l'APPUSS.

Toutes les personnes présentes ont ensuite pu saluer et remercier Mme Nicaud qui quittait son poste de directrice de l'école à cette occasion.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance très détendue, sous l'impulsion de l'APES, qui proposait un «Menu Sandwich à la carte», dont la recette servira à financer du matériel pour la nouvelle bibliothèque de l'école.

La municipalité tient à remercier tous ceux qui ont travaillé à la réussite de cette fête.



Mme Nicaud, ancienne directrice remerciée par les élus et les associations

Vie du village



1er Ma - Pêche à a tru te



8 Ma - Cérémonie au Monument aux Morts



1er Ma - Pêche à a tru te - Stand de La Fourm Yerres So erso se



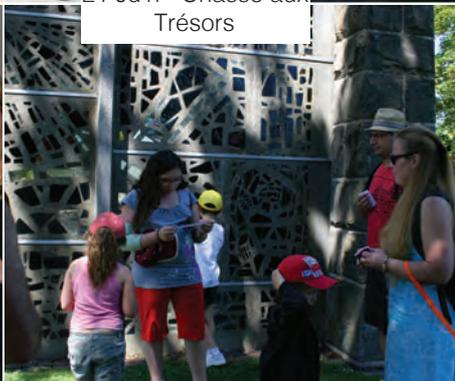
22 Ju n - Tournoi p ng-pong



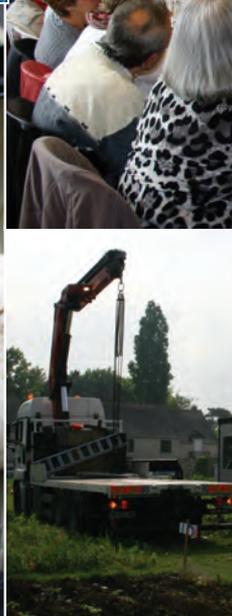
21 Ju n - Chasse aux Trésors



23 Ma - Accue des nouveaux So erso s



29 Avr - Nettoyage des berges de Yerres





9 Jun - Brocante

21 Jun - Fête de a Sa nt-Jean



14 Ma - Le repas des a nés

20 Avr - Chasse aux oeufs

21 Jun - Fête de a Sa nt-Jean



30 Avr - Insta at on de a geco aux Jard ns Fam aux



28 Jun - Portes ouvertes aux Jard ns Fam aux

Jeunes Solersois à l'honneur «Portrait de Champions»



Les 7 et 8 juin ont eu lieu les Championnats de France Ufolep de Natation à Meaux.

C'est à cette occasion que j'ai pu rencontrer les deux adolescents de Solers, Maxence FURNON et Maxime JUSTINE, qui ont participé à cette manifestation.

Nos deux jeunes et brillants nageurs n'ont pas déçu et ont remporté une quantité incroyable de Médailles d'or ! Une performance époustouflante qui vient gonfler un palmarès déjà bien garni.

Maxime JUSTINE a remporté la Médaille d'or au 100m Papillon en Catégorie Minime.

Maxime a commencé la natation à l'âge de 8 ans, en apprentissage et a poursuivi en groupe compétition. Sa progression a été constante.

Il a participé à ses premiers internationaux en 2013 où il a remporté 4 médailles en minime. Cette année, il a gagné une médaille d'or au 100m papillon en catégorie minime.

Pour en arriver à ce palmarès et ce niveau de performances, il lui a fallu beaucoup de travail et de sacrifices, délaissant quelque peu ses copains, son travail le soir pour le collège, suivant des entraînements 3 fois par semaine avec 2 heures à chaque session. Mais quel plaisir de voir ses parents fous de joie à la remise

des médailles.

Maxence FURNON a, quant à lui, remporté pas moins de 5 médailles d'or !

100m nage libre, 50m papillon, 50m dos, relais 8x100 et le triathlon !

Il a commencé la natation à l'âge de 6 ans et la compétition dès 11ans. Les médailles et les coupes ont commencé à envahir sa chambre car pour lui rien ne compte plus que la natation. Les 4 entraînements hebdomadaire ne lui suffisent pas ! Dès l'année prochaine, il sera inscrit non seulement à l'UCB de Brie Comte Robert mais aussi à Moissy, afin d'avoir 2 entraînements de plus. Il pourra alors progresser en National (en catégorie cadet.1), se frotter à plus de concurrence dans le bassin et être ainsi plus performant. Et les études, me direz-vous ? Maxence vient de terminer sa 3ème avec les félicitations et passe en seconde à Blaise Pascal à la rentrée.

Ses parents sont très fiers de lui, surtout son papa, qui a un sacré champion à la maison. Mais ce qui m'aura le plus marqué lors de notre rencontre, c'est sa gentillesse et sa simplicité.

Alors, si vous les rencontrez un jour dans Solers, n'hésitez pas à les féliciter car ils le méritent tous les deux.

Nul doute que nous aurons l'occasion de reparler de nos 2 champions !

Des nouvelles de Maxime et de Maxence, nos deux nageurs de Solers.
Par Magali Roset

Exposition INSIDE OUT au Collège Arthur Chaussy

De jeunes Solersois s'affichent...

« Je suis quelqu'un, je suis différent »

Depuis le mois de juin, les collégiens d'Arthur Chaussy s'affichent en grand format sur les murs de leur établissement à Brie-Comte-Robert dans le cadre de l'exposition « Inside Out ».

Ce sont les élèves eux-mêmes, pour la plupart issus de la classe P.E.M (Projet d'Education aux Medias), qui ont travaillé à l'élaboration de cette exposition inspirée des collages de l'artiste de rue et photographe français JR.

Parmi eux, cinq jeunes Solersois ont prêté leur image et participé à ce projet très réussi, porté par leurs professeurs et leur CPE. Pour concevoir et mener à

bien ce projet ambitieux, une très grande implication a été nécessaire, de même que le soutien sans faille des responsables du collège et de nombreux acteurs de l'Education Nationale. On ne peut que féliciter tous ceux qui ont permis de réaliser ce gros travail autour des valeurs de l'école de la République Française, que sont le respect, la solidarité, l'égalité, la fraternité, la tolérance, l'affirmation de soi et l'acceptation de l'autre malgré les différences. Une exposition que chacun peut aller admirer librement.

college-arthurchaussy.fr
jr-art.net/fr





JUDO CLUB DE SOLERS

Dernières nouvelles de la section judo du Foyer Rural

La saison 2013/2014 vient juste de s'achever qu'une nouvelle débute. Des le 08 septembre 2014 nous reprenons le chemin du dojo et des tatamis pour débiter cette nouvelle saison qui sera je l'espère aussi riche en émotions et résultats pour nos jeunes judokas.



Même si nous n'avons eu qu'un seul titre cette année au niveau départemental avec

Mehdi qui une nouvelle fois a été sacré champion de secteur en minimes, nos plus jeunes judokas ont pu briller à de multiples reprises lors des différentes animations sur lesquelles ils étaient engagés ce qui promet de nombreuses victoires à venir.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et tester notre sport puisque nous vous offrons la possibilité de faire des essais gratuits dès le lundi 08/09/2014 aux

horaires des cours et ce jusqu'à la fin septembre, y compris pour les adultes. Inscriptions possibles toute l'année en se présentant au Dojo place de la mairie avant les cours.

On ne naît pas judoka, on le devient !

Comme pour tout art martial, tu remarqueras que la pratique du judo s'accompagne d'un mode de vie basé sur l'équilibre entre le corps et l'esprit ainsi que sur le principe du respect : celui des autres avant tout, de tes camarades, partenaires et adversaires, mais aussi le respect de toi-même.

Le judo, c'est l'école de la vie..... puissance Zen.

Pour retrouver l'ensemble des résultats et plus d'informations sur notre club rendez-vous sur nos sites internet :

<http://judosolers.clubeo.com>

<http://club.sportsregions.fr/judosolers>

Quelques photos pour illustrer cette saison et ses bons résultats



Minimes 1er
Mehdi Azzouz



Championnats Minimes
Mehdi Azzouz 3ème



STRETCHING POSTURAL

STRETCHING POSTURAL®

Méthode à base d'étirements et de contractions musculaires. Chaque exercice progressivement et lentement construit, vous fera découvrir votre musculature profonde (posturale), prendre conscience à la fois de vos souplesses ou de vos raideurs articulaires et apportera un mieux-être à votre corps.

QUELS SONT LES BIENFAITS

La construction d'un stretch va renforcer vos muscles posturaux et agir sur votre attitude et votre maintien. Vous apprendrez à connaître et découvrir vos propres tensions nerveuses et musculaires. Un contrôle respiratoire permanent vous permettra de gérer au mieux votre état physique et mental

QUEL PUBLIC

Chaque corps a ses propres blocages ou sa propre souplesse, que le stretching postural va délier ou améliorer, que l'on soit homme, ou femme, travailleur manuel, sédentaires de métiers de stress ou de station debout prolongée, du 3ème âge ou sportifs

OU PRATIQUER

Les cours collectifs sont assurés par un professeur diplômé le jeudi à 19h ou à 20h à la salle des fêtes (vignes). Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer cette activité.

Reprise des cours le jeudi 18 septembre 2014.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès de Me BARBANCE : 06 15 55 51 63

GYMNASTIQUE

Gymnastique (adultes- ados)

Pratiquer régulièrement une activité (1 fois/semaine) permet d'améliorer sa condition physique, de se sentir bien dans sa peau et de rester en bonne santé.

Si vous avez pris de sages résolutions et souhaitez reprendre une activité physique afin d'acquérir, de préserver un équilibre harmonieux avec votre corps et de mieux gérer votre stress,

Nous vous proposons des cours collectifs conviviaux et en musique de renforcement musculaire, abdo, abdo-fessier, fitness, cardio, étirements accessibles à tous, (hommes, femmes, ados, tous âges confondus)

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés,

Les lundi de 19 h à 20 h avec Martine et/ou mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Muriel, à la salle des Fêtes

Pour cette activité, il est nécessaire de rapporter un certificat médical

La reprise des cours est fixée le lundi 08 septembre 2014

Renseignements complémentaires s'adresser auprès de Me RENVOISE : 01 64 06 72 05 (mairie)

Vie Associative

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

APES



Cela fait plus de 20 ans que l'Association des Parents d'Elèves de Solers est présente sur notre commune, pour représenter les parents, défendre le bien être et le bien vivre des enfants en milieu scolaire, créer du lien social entre tous les acteurs locaux. Ainsi l'Apes œuvre pour aider les enseignants dans leurs projets, participe aux 3 conseils d'école, aux commissions locales, est en lien avec l'inspection académique, relaie et informe les parents des projets en cours, organise des temps festifs pour créer du lien entre tous ... Comme le repas de fin d'année qui s'est déroulé le 1er juillet dernier dans l'enceinte de l'école (voir photo) : grâce aux recettes de cette manifestation, du mobilier ludique va pouvoir venir compléter l'aménagement de la nouvelle bibliothèque de l'école ! Merci à tous !

VIVRE BIEN A L'ECOLE C'EST MIEUX !

Rejoignez nous, pour vous impliquer, ou tout simplement être mieux informé tout au long de l'année !

**Depuis 22 ans,
UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES
au service des enfants de Solers**

APES : 06 62 65 77 40 / apes.solers@free.fr



APPUSS



Cette année encore, les membres de l'APPUSS ont été heureux de vous représenter et de participer activement à la vie de l'école. Nous nous sommes investis, dans l'élaboration de la mise en place des nouveaux rythmes

scolaires aux côtés de l'ancienne équipe municipale puis de la nouvelle. Une année de travail faite de discussions et de consensus pour essayer de mener au mieux cette réforme. Même si aujourd'hui nous ne sommes pas en accord avec la décision finale, nous espérons que la mise en place se fasse dans les meilleures conditions. Nous resterons à la disposition de la municipalité si elle le souhaite et serons à l'écoute des parents d'élèves pour faire remonter les premières impressions. Nous devrions, enfin, finaliser le recensement de tous les livres de la bibliothèque (près de 1500 à ce jour) en collaboration avec Mme Marchand, et en profitons pour lui souhaiter, ainsi qu'aux nouveaux enseignants, la bienvenue à l'école de Solers. Pour la deuxième année consécutive, la subvention de la Mairie nous a permis d'offrir à chaque CM2 la calculatrice demandée pour l'entrée au collège.

Un peu de temps à consacrer ou tout simplement envie de vous informer ? N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de l'APPUSS !

A vos agendas :

- Le samedi 15 novembre 2014 : traditionnelle bourse aux jouets, nous vous attendons nombreux !

APPUSS 06.30.37.63.44 / appuss77111@gmail.com



Pauline Monin, Sandrine Furnon, Cécile Beauchamp, Florian Haberer, Philippe Ferragut, Jérôme Sautel, Anna Ferragut, Khadija Guyot, Dominique Gloaguen, Christelle Chirat, Sanja Nedeljkovic, Mireille Akuita.

LISTE DES ASSOCIATIONS 2014 / 2015

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Danse** Ghislaine Alliaume - 2 rue Tetro - 77170 Coubert
Alias77000@free.fr - 06 70 06 34 36
- Gymnastique** Marie José Renvoise - 37 bis rue de Barneau - 77111 Solers
Mairie.solers@wanadoo.fr - 01 64 06 72 05
- Judo** Thierry Moreno - 77170 Coubert
judosolers@neuf.fr
- Stretching postural** Evelyne Barbance - Rue de Monts - 77111 Solers
evelypierre@hotmail.fr - 01 64 06 76 99
- Ping -pong** Alain Rodrigues
arodrigues77@hotmail.fr - 01 64 06 69 04
- Tennis club de Coubert et Solers** Cécile Racoillet - 45 bis rue de Barneau - 77111 Solers
06 34 53 59 19
- Vovinam** Christian Roudier - 59 rue de Barneau - 77111 Solers
roudiers@free.fr - 01 64 06 67 37

LES ASSOCIATIONS DE LOISIRS

- Club Histoire** Michelle Baudequin - 32 rue Milieu des Plantes - 77111 Solers
club-hist-solers@orange.fr - 06 31 59 86 60

Comité des Fêtes

Sophie Brunel - 77111 Solers
sophie.brunel77111@gmail.com

Foyer rural

Eva Montredon - 4 rue du champ au Maigre - 77111 Solers
eva.montredon@wanadoo.fr - 01 64 06 72 91

La Commanderie des Chevaliers de St Grégoire

Michel Devot - 77111 Solers
saintgregoire@orange.fr - 01 64 06 77 72

Théâtre Part'Coeur

Maurice Grimoir - 12 rue de Monts - 77111 Solers
p-art-coeur@neuf.fr

Théâtre « les 3 coups de Solers »

Armand Pancaldi - Rue des Ecoles - 77111 Solers
Trois-coup.desolers@laposte.net

LES ASSOCIATIONS DIVERSES

- APES** Paul Mangematin - Rue du champ au Maigre - 77111 Solers
association des parents d'élèves 06 20 90 39 91
- APPUSS** M. Sautel
association des parents d'élèves Appuss77111@gmail.com - 06 62 59 12 49
- La Fourmil'Yerres** Gilles Ruvoen - Rue bas des plantes - 77111 Solers
Lafourmilyerres.solersoise1@gmail.com
- Solerthon** M.Lemoine - Secretariat - Rue des Edelweiss - 77111 Solers
association pour le téléthon Telethon.de.solers@gmail.com
- Paroisse** Marie-Thérèse Duneuf jardin - 2 rue du clos Fatinant - 77111 Solers

Théâtre

P'ART Cœur

Projets d'Animations par Représentations Théâtrales nous tenant à Cœur



Suggérer, mettre en œuvre et produire selon l'adhésion de comédiens des projets...

- pour une déclinaison en animation dans des salles de spectacle avec des pièces dont l'adaptation du texte, la mise en scène et la production sont un défi collectif
- pour une déclinaison en animation sans façon de format court lors de petite soirée dans votre salon, une classe de collège ou même en extérieur ...

Ni troupe, ni atelier, l'association P'ART Cœur est un cadre et un moteur pour ces projets...

Si vous avez envies de ...

- Suggérer des salles, des lieux pour produire nos animations

- Organiser une soirée théâtre littéraire ou divertissante... dans votre salon, votre jardin



- Participer au choix et à la sélection des futurs projets de notre association (lecture de textes, pièces, ...)

- Participer à l'élaboration matérielle d'un spectacle (décors, régie, costume, maquillage...)

- Assumer votre volonté de jouer, d'endosser un rôle dans un de nos projets en format court ou dans une grande pièce...

... alors ... vous nous contactez :
partcoeur@free.fr (06 11 37 68 18)

Le 31 janvier 2015 à la salle des fêtes de Solers, nous jouerons pour vous notre dernière comédie :

**« Chacun sa croix »
d'après Jean-Christophe BARC**



L'épicerie ferme, le café-tabac va fermer ... plus aucun commerce à 1578 mètres d'altitude, ce petit village du Jura risque fort de se vider de ses derniers habitants.

Le maire et le curé vont-ils pouvoir éviter la mort annoncée de Saint-Crépin la Voisine... ?



Les 3 coups de Solers

Attention ! Les trois coups de Solers frappent !!!...

Les comédiens se tiennent prêts dans les coulisses, la boule au ventre, le cœur battant...

Le public est bien installé, là, juste derrière le rideau, dans le noir... La musique est lancée.

Ça y est, Sganarelle, « Le médecin malgré lui », de Molière entre sur scène en criant après sa femme. Et c'est parti pour 50 minutes de supercheries, de plaisir, de rire.

Puis, après un entr'acte, c'est au tour du « Malade imaginaire » de monter sur scène et de prouver toutes sortes de maladies à son entourage et de déjouer les propos de sa servante, Toinette.

C'était les 15 et 16 juin dernier, le weekend théâtre à Solers, comme tous les ans. La troupe des adultes de l'association des Trois coups de Solers s'était préparée depuis de longs mois pour interpréter les personnages de Molière. Quant aux enfants, ils ont joué une pièce qu'ils avaient eux-mêmes imaginée, « Les fées de Noël » et les adolescents se sont exercés à jouer une pièce « Le manoir des rescapés » proche d'un scénario d'Agatha Christie, également créée par eux. Quel talent et quel succès chez tous ces jeunes !!



Après de nombreux apprentissages et répétitions, dirigées par Cyrille BELHINGER, metteur en scène depuis de nombreuses années à Solers, la troupe des enfants, des adolescents et celle des adultes ont pu montrer le fruit de leur travail cette année encore. Ce n'est pas toujours chose aisée d'apprendre et de déclamer des tirades, de mener à bien un dialogue avec des partenaires. C'est un exercice d'apprentissage, parfois difficile, pour les petits comme pour les grands ! Mais ce travail aboutit toujours à une satisfaction personnelle et à celle du public.

Ah ! Le public !! Sans lui et ses applaudissements, la troupe ne pourrait exister !

Merci pour votre présence et votre soutien.

Pour répartir ces comédiens dans l'âme, nous avons formés trois troupes :

Enfants (en école primaire) : Jeux et expressions corporelles, travail en groupe sur des thèmes d'improvisations.

Adolescents : Improvisations, technique, écriture collective et interactivité.

Adultes : Préparation et mise en scène d'une pièce choisie ensemble, technique, improvisations.

trois-coups.desolers@laposte.net – 06.47.03.06.57



Syndicats et Délégués

SYNDICATS – Délégués titulaires et suppléants		
Syndicats	Titulaires	Suppléants
SIRS Brie-Combs (Ramassage scolaire)	M. Christophe BOUVET, M. Laurent MESSAGEOT	M. Gilles GROSLEVIN, Mme Isabelle BREHIER
SIAYV (Vallée de l'Yerres)	M. Jean-Michel BUTTNER, M. Patrick SANSON	M. Christophe BOUVET, M. Laurent MESSAGEOT
CES Brie Comte Robert	Mme Isabelle DO NASCIMENTO, M. Christophe BOUVET	M. Gilles GROSLEVIN, Mme Marie ROUSSEL
SMAB (Assainissement des Boues)	M. Jean-Michel BUTTNER	Mme Nathalie BURGAUD
CNAS	Mme Catherine RENARD	
SDESM (Energie de Seine et Marne)	M. Gilles GROSLEVIN, M. Daniel DOLLE	M. Patrick SANSON
SIETOM de Tournan	Mme Sylvie DEVOT, M. Patrick SANSON	M. Gilles GROSLEVIN, M. Laurent MESSAGEOT
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE (Yerres Bréon)	Mme Nathalie BURGAUD	Mme Sylvie DEVOT
	M. Christophe BOUVET	Mme Catherine RENARD
CHEMIN DES ROSES	Mme Catherine RENARD, M. Laurent MESSAGEOT	Mme Isabelle BREHIER, Mme Marie ROUSSEL
SYAGE (Assainissement Gestion Eaux)	M. Gilles GROSLEVIN	M. Jean-Michel BUTTNER

Délégués du Conseil Municipal à la Communauté de communes Les Gués de L'Yerres		
Commission	Titulaires	Suppléants
Culture et communication	Mme Sylvie DEVOT, Mme Nathalie BURGAUD	M. Christophe BOUVET, M. Laurent MESSAGEOT
Transport	Mme Sophie BOURGEOIS, Mme Marie ROUSSEL	Mme Isabelle BREHIER, M. Jean-Michel BUTTNER
Eau et Spanc	M. Gilles GROSLEVIN, M. Jean-Michel BUTTNER	M. Patrick SANSON, Mme Nathalie BURGAUD
Petite enfance	Mme Isabelle BREHIER, M. Laurent MESSAGEOT	Mme Sophie BOURGEOIS, Mme Isabelle DO NASCIMENTO
Solidarité	Mme Catherine RENARD, Mme Sophie BOURGEOIS	Mme Sylvie DEVOT, Mme Marie ROUSSEL
Aménagement du territoire	M. Laurent MESSAGEOT, Mme Jacqueline MOERMAN	M. Christophe BOUVET, M. Patrick SANSON

Retrouvez la liste des commissions municipales sur www.solers.fr/conseil.html

Le mot de l'opposition

Solers c'est votre nature : 1ers mois, 1ers constats

PEU D'ELUS MAIS BEAUCOUP DE COMMISSIONS :

Le nouveau mode de scrutin inauguré à l'occasion des dernières élections municipales a rendu son verdict : 2 voix d'écart mais 3 élus seulement. Maigre consolation pour si peu d'écart !!!

Voilà la triste réalité : un manque cruel de représentativité des électeurs qui se sentent, pour moitié, floués.

Difficile dans ses conditions de « peser » réellement dans les débats et les choix qui animent la vie communale.

Pourtant, vos 3 élus de « **Solers, c'est votre nature** » sont très largement impliqués dans la vie municipale par une présence active et constructive à chaque conseil, à chaque réunion de travail et au sein de très nombreuses commissions :

Sophie Bourgeois : Travaux, Finances, CCAS, Appels d'offres.

C.C. les Gués de l'Yerres : Transports, Petite Enfance, Solidarité, Aménagement du Numérique.

Jacqueline Moerman : Ecole, Environnement, CCAS.

C.C. les Gués de l'Yerres : Aménagement du Territoire.

Jean-Claude Racollet : Travaux, Environnement, Sécurité, Appels d'offres.

Nous travaillons pour le bien de notre village, en adéquation avec nos idées et nos convictions. Nous travaillons avec les éléments que l'on veut bien nous donner, et nous sommes vigilants quant aux choix qui sont faits pour que la majorité n'oublie et ne privilégie personne. Dans un climat quelque peu tendu, il ne nous est pas toujours aisé d'obtenir la bonne information au bon moment, comme les élus de la « majorité ». De bonne guerre pour certains quand d'autres regrettent un manque de transparence et de sincérité.

UN MANQUE DE CONCERTATION ET D'INFORMATION :

L'exemple du choix des nouveaux rythmes scolaires est un « cas d'école » dont nous nous serions bien passés.

En effet, une décision aussi importante, qui implique autant les enfants que les adultes, aurait dû être un sujet d'échanges entre les élus du conseil municipal. Il n'en fut rien !

Il n'y a eu aucune concertation avec les élus et l'avis des délégués de parents d'élèves et des enseignants n'a pas été pris en compte.

Ce sujet « populaire » a été rendu « politique » pour soutenir le choix de dernière minute d'une association de parents d'élèves dont quelques membres se trouvent être les conjoints d'élus. Nous le regrettons.

D'autant plus que ce choix est un non-choix puisqu'en cas de défaut de dépôt de dossier dans les délais impartis par l'inspection académique, c'est la formule des 4 x ¾ d'heures qui devaient être retenue. Celle validée par le maire.

Que voulez-vous proposer comme activités périscolaires intéressantes et enrichissantes en si peu de temps ? Pas grand-chose, malheureusement. Dans cette affaire, les enfants ont été totalement oubliés pour faciliter la tâche des élus. Alors que la précédente mandature avait déjà monté un dossier avec un choix de 2 x 1h30.

Pire encore, l'étude du soir se fera en même temps que les TAP !

Ce qui se traduit par un choix discriminatoire pour les enfants qui ont besoin de l'étude du soir et qui ne pourront pas bénéficier des activités périscolaires : où est passé l'idée majeure de cette réforme, à savoir, alléger la journée de tous les élèves ? Sans parler du coût pour la commune qui s'élève à plus de 500 euros par enfant !

Nous avons désormais une école à 2 vitesses, ce que nous regrettons sincèrement et qui ne reflète pas les discours et les promesses de campagne sur ce dossier.

L'équipe Municipale Solersoise



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers



Laurent MESSAGEOT
1er Adjoint
Organisation, Programmation des Finances et du CCAS



Sylvie DEVOT
2ème Adjoint
Associations, Culture et Solidarité



Jean-Michel BUTTNER
3ème Adjoint
Espaces publics, Voirie et Bâtiments



Isabelle BREHIER
4ème Adjoint
Vie Scolaire, Péri-scolaire et Jeunesse



Catherine RENARD
Conseillère Municipale
Déléguée Solidarité



Patrick SANSON
Conseiller Municipal



Marie ROUSSEL
Conseiller Municipal



Christophe BOUVET
Conseiller Municipal
Délégué Communication



Nathalie BURGAUD
Conseillère Municipale



Daniel DOLLE
Conseiller Municipal



Isabelle DO NASCIMENTO
Conseillère Municipale



Sophie BOURGEOIS
Conseillère Municipale



Jean-Claude RACOLLET
Conseiller Municipal



Jacqueline MOERMAN
Conseillère Municipale

www.solers.fr Associations Actualité et Reportages
Informations pratiques Administratif Conseil municipal, Syndicats et Commissions
Annonces et comptes rendus des conseils municipaux

SOLERS
Site officiel

ENFANCE, JEUNESSE

- Conseil municipal, Syndicats et Commissions
- Annonces et comptes rendus des conseils municipaux
- Enfance, jeunesse
- Associations
- Administratif
- Contact

Enfance, jeunesse

Ecole

Groupe scolaire Louis Aragon
Rue du Champ au Maigre
77111 Solers

Directrice : Mme Pascale MARCHAND
Tél : 01.64.06.72.44

Le Groupe Scolaire « LOUIS ARAGON » accueille 150 enfants.

Mme Pascale MARCHAND, directrice, met tout en œuvre pour faire de cette école un lieu agréable et convivial, mais surtout un lieu d'enseignement et de respect entre tous.

Mme ARZE Chryst
Mme Ingrid CHAB
Mme Pascale MAR

Mardi 9 Juin - 13 septembre 2014
Dégustation du 12 Septembre sur le marché de Solers.

C'est en nombre que Solersois et Solersoise se sont rendus ce vendredi 12 septembre en fin de journée pour découvrir ou redécouvrir leur marché qui se tient sur la place de la Mairie chaque semaine. Les commerçants locaux avaient organisé une dégustation gratuite de leurs produits que chacun a pu apprécier. De leur côté, les élus offraient le verre de l'amitié aux habitants se donnant ainsi une belle opportunité d'échanger et de recueillir les avis de chacun sur ce rendez vous hebdomadaire.



Mardi 9 Juin - 13 septembre 2014
Dimanche 21 septembre : Tournoi de pétanque (Parking rue des Merisiers)



Enfance, jeunesse

ENTREPRENEURS SOLERSOIS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Parmi les Solersois, vous êtes nombreux à avoir créé votre entreprise sur la commune. Nous souhaitons recenser les différentes activités afin de vous proposer un projet commun défini ensemble.

N'attendez-pas et contactez-nous par courriel :

mairie.solers@wanadoo.fr

Les pompiers de Solers «Sauver ou périr»

La lutte contre les incendies a été laissée très longtemps à l'initiative des habitants. Après la révolution, la Convention fait voter une loi obligeant les communes à s'équiper en matériel nécessaire pour éteindre les incendies. La commune de Solers crée en 1846 une compagnie de pompiers et investit dans l'achat d'une pompe à incendie.

C'était une pompe à bras, actionnée par 4 personnes. Il fallait environ 60 à 80 coups à la minute pour un débit de 200 litres environ. L'alimentation de la pompe en eau se faisait à l'aide de seaux. Tout le monde y participait, femmes, enfants, vieillards ! Des civils aidaient les pompiers à la manœuvre de la pompe, il fallait une certaine endurance pour garder le rythme !

En cas de sinistre, le maire et le curé "battaient la générale". Dans les rues, le tambour et le clairon passaient devant la demeure de chaque pompier, et les enfants couraient chercher leur père dans les champs ou sur un toit ! Les pompiers étaient bénévoles, souvent recrutés chez les professionnels du bâtiment (maçons, couvreurs...). En séance du 12 septembre 1893, la municipalité vote l'achat de nouveaux casques. Les anciens seront vendus.

Le 16 août 1896, le conseil municipal sollicite de la commission départementale un secours qui l'aide à remplacer les tuniques des pompiers. Quinze tuniques sont achetées au prix de 20 francs l'une ! Ce qui laisse supposer que l'effectif de la compagnie ne dépasse pas 15 hommes. La population de Solers est de 378 habitants.

Une subvention de 24 805 francs est attribuée en 1899 au village pour l'achat de matériels à incendie.

Lors de l'accident de train qui eut lieu sur le viaduc de Solers le 18 août 1918, les pompiers participèrent activement au secours des blessés. Ceux-ci étaient transportés à la mairie de Solers avant d'être évacués dans différents hôpitaux.

Avec l'arrivée de l'eau courante vers 1930, des fontaines à incendie firent leur apparition dans le village. Nous pouvons en retrouver quelques unes dans la Grande Rue ainsi qu'au cimetière et devant la "Pouponnière" rue des Etards.

Ces fontaines ont cessé de couler en 1994.

En 1935, le service départemental de défense contre l'incendie décide d'accepter le principe que la commune de Solers soit poste secondaire de secours rattaché à Guignes.

Solers possède une motopompe "THIRION". Les pompiers sont légalement constitués en subdivision, ils peuvent faire face aux premiers secours.

En 1940, la bergerie de la ferme, place du Gué, prend feu, alerte générale mais les pompiers de Solers ne suffisent pas, Melun est appelé en renfort avec leur camion "Lafly". Quelques soldats Allemands en poste sur la place de Solers aident à éteindre l'incendie. En 1955 : il reste 11 pompiers volontaires, Monsieur Thépénier nous raconte :

"De mars à octobre, chaque premier dimanche du mois, nous faisons les manœuvres sur la place de Solers ainsi qu'autour de la mare, à la ferme de l'église. Nous devons sortir le matériel. La compagnie possédait 2 civières, 15 seaux en toile, environ 400 mètres de tuyaux plus 200 mètres usagers et une crépine pour puiser l'eau dans la mare. Quelques bottes de paille étaient enflammées. La pompe était mise en route. Petite escalade sur le portique avec l'échelle au grand bonheur des enfants du village !

Ce portique a été détruit au printemps 1971.

Chaque pompier possédait une grosse ceinture de feu, une tunique, un casque marqué : « Sapeur pompier de Solers ».

En cas d'alerte, le point de ralliement se trouvait à côté de la mairie, dans un local où était stocké le matériel. Pas de soucis pour trouver la clef, elle était accrochée en permanence à côté, chez Monsieur Duman, maréchal ferrant et ancien pompier.



Ms. Doublet, Renou, Merlaen

Après chaque intervention, la clef était remise au même endroit ! Monsieur Pilot fait don d'une parcelle de terrain sur laquelle existe une mare pouvant être aménagée en cas d'incendie et se trouvant à proximité de 2 fermes (Clos Fatinant sur l'aire de jeux).

Sous le commandement de Monsieur Renou : R. Thépenier (peintre), J. Doublet (maçon), B. Doublet (maçon), M. Rivert (maçon), A. Bourbonnais (maçon), M. Huck, M. Philippe...

Le 7 juin 1958, dissolution du corps des Sapeurs Pompiers. La difficulté de recruter des pompiers volontaires sur Solers, la proximité du centre de secours de Guignes sont les principales causes de la disparition des pompiers. En 1959, seulement 17 personnes possédaient le téléphone à Solers. Il fallait composer le 0.60 à Guignes pour joindre les pompiers. La cabine téléphonique à Solers ne fonctionnait que de 8h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 8h à 12h !!

Il ne reste rien du matériel vendu en novembre 1963 à un ferrailleur de Brie-Comte-Robert pour la somme de 150 francs.

Chaque intervention était notée dans un cahier qui, semble-t-il, est parti en fumée dans l'incendie de la salle des fêtes en septembre 1998.



Portique de Solers

Club Histoire et Généalogie de Solers

Sources : M. Thépénier (entretien de 2005)

Comptes rendus des conseils municipaux de Solers
Notre Département, la Seine-et-Marne

Un nouveau rendez-vous hebdomadaire... **UN MARCHÉ à Solers**

Depuis le 27 juin dernier, le marché de Solers s'est installé sur la Place de la Mairie tous les vendredis. On peut y trouver, dans une ambiance très familiale, les fruits et légumes frais de Julie et Stéphane, la poissonnerie de Stanislas et Véronique Brousset, les produits régionaux (fromage, salaisons...) de Gilles Filiatre, le camion pizza... Autant de produits d'excellente qualité proposés par des intervenants locaux chaque vendredi en fin de journée. Nous voulons faire de ce rendez-vous hebdomadaire un moment pratique, sympathique et convivial.

Votre marché est à découvrir ou redécouvrir, en tous les cas à ne pas manquer...



ETAT CIVIL 2014



Wallace



Lily Sue



Lylou



Marlène-Mitchela



Calypso



Lola

NAISSANCES

Marlène-Mitchela BRICE	12 Janvier
Mélissa LARIVE ANTUNES RODRIGUES.....	14 Février
Calypso COLLENOT.....	22 Avril
Lily Sue DA ROCHA	28 Mai
Lola VOIRIN.....	5 Juillet
Wallace CHANDEZ.....	7 Juillet
Lylou KAI	10 Juillet

MARIAGES

Thierry LACOMBE – TERRAILLON & Stéphanie VIRGILE	7 Juin
Teddy JOSSE & Paméla COLL.....	19 Juillet
Cédric LEMAIRE & Céline CARRIOU	30 Août
Alain ANTOINE & Hélène PRUNIER	27 Septembre

REGRETS

Yann PEROT.....	13 Mars
Françoise QUARTIRINI ép. JOSSE.....	2 Juin
Jean DEMART	29 Juin

LE JEU

Connaissez-vous
**VOTRE
VILLAGE?**



*A quel bâtiment
appartient ce détail ?*

Transmettez votre réponse à
mairie.solers.communication@gmail.com

La première bonne réponse
reçue sera récompensée.

A gagner, le jeu des 3 albums
«Solers autrefois» du Club
histoire & généalogie.

